

# FINB D'OBLIGATIONS VERTES NORD-AMÉRICAINES WEALTHSIMPLE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

## RAPPORT DE LA DIRECTION

### Responsabilité de la direction en matière d'information financière

Les états financiers ci-joints ont été préparés par Corporation Financière Mackenzie, le gestionnaire du FINB d'obligations vertes nord-américaines Wealthsimple (couvert en \$ CA) (le « FNB »). Le gestionnaire est responsable de l'intégrité, de l'objectivité et de la fiabilité des données présentées. Cette responsabilité comprend le choix de principes comptables appropriés et la formulation de jugements et d'estimations conformes aux normes IFRS de comptabilité. Le gestionnaire est également responsable de l'établissement de contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière destinés à fournir une assurance raisonnable quant à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière présentée.

Le conseil d'administration (le « conseil ») de Corporation Financière Mackenzie est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers ainsi que de la surveillance de la façon dont le gestionnaire s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière. Le conseil rencontre aussi régulièrement le gestionnaire, les auditeurs internes et les auditeurs externes afin de discuter des contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière, des questions d'audit et des questions de présentation de l'information financière.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est l'auditeur externe du FNB. Il est nommé par le conseil. L'auditeur externe a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de lui permettre d'exprimer une opinion sur les états financiers à l'intention des porteurs de parts. Son rapport est présenté ci-dessous.

Au nom de Corporation Financière Mackenzie,  
gestionnaire du FNB

Le président et chef de la direction,



Luke Gould

Le chef des finances, Fonds,



Terry Rountes

Le 4 juin 2024

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts du FINB d'obligations vertes nord-américaines Wealthsimple (couvert en \$ CA) (le « FNB »),

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du FNB, qui comprennent :

- les états de la situation financière au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023;
- les états du résultat global pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1;
- les états de l'évolution de la situation financière pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des méthodes comptables significatives;  
(ci-après appelés les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du FNB au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1, conformément aux normes IFRS de comptabilité.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants du FNB conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

# FINB D'OBLIGATIONS VERTES NORD-AMÉRICAINES WEALTHSIMPLE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

– des informations contenues dans le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du FNB à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le FNB ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du FNB.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

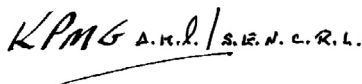
L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.  
Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du FNB à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le FNB à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

  
KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

L'associé responsable de la mission d'audit dans le cadre de laquelle le présent rapport de l'auditeur a été produit est Jacob Smolack.

Toronto, Canada

Le 4 juin 2024

# FINB D'OBLIGATIONS VERTES NORD-AMÉRICAINES WEALTHSIMPLE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

## ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

au 31 mars (en milliers de \$, sauf les montants par part)

	2024	2023
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>Actifs courants</b>		
Placements à la juste valeur	222 675	195 364
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 809	2 415
Intérêts courus à recevoir	1 924	1 433
Sommes à recevoir pour placements vendus	6 360	–
Sommes à recevoir pour parts émises	–	–
Marge sur instruments dérivés	262	–
Actifs dérivés	577	950
<b>Total de l'actif</b>	<b>236 607</b>	<b>200 162</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Sommes à payer pour placements achetés	7 214	–
Sommes à payer pour parts rachetées	–	–
Sommes à payer au gestionnaire	54	47
Marge sur instruments dérivés	–	11
Passifs dérivés	325	37
<b>Total du passif</b>	<b>7 593</b>	<b>95</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts</b>	<b>229 014</b>	<b>200 067</b>

	Actif net attribuable aux porteurs de parts (note 3)			
	par part		par série	
	2024	2023	2024	2023
Parts en \$ CA	22,45	22,48	229 014	200 067

## ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les périodes closes les 31 mars  
(en milliers de \$, sauf les montants par part)

	2024	2023
	\$	\$
<b>Revenus</b>		
Revenus d'intérêts aux fins de distribution	6 313	4 854
Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets		
Profit (perte) net(te) réalisé(e)	(1 142)	(11 884)
Profit (perte) net(te) latent(e)	347	(230)
Revenu tiré du prêt de titres	4	2
Autre	67	50
<b>Total des revenus (pertes)</b>	<b>5 589</b>	<b>(7 208)</b>
<b>Charges (note 6)</b>		
Frais de gestion	580	512
Intérêts débiteurs	17	14
Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille	3	1
Frais du comité d'examen indépendant	1	1
Autre	1	1
<b>Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire</b>	<b>602</b>	<b>529</b>
Charges absorbées par le gestionnaire	–	–
<b>Charges nettes</b>	<b>602</b>	<b>529</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation, avant impôt</b>	<b>4 987</b>	<b>(7 737)</b>
Charge (économie) d'impôt étranger retenu à la source	–	1
Charge d'impôt étranger sur le résultat (recouvrée)	–	–
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation</b>	<b>4 987</b>	<b>(7 738)</b>

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation (note 3)			
	par part		par série	
	2024	2023	2024	2023
Parts en \$ CA	0,53	(0,94)	4 987	(7 738)

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

# FINB D'OBLIGATIONS VERTES NORD-AMÉRICAINES WEALTHSIMPLE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

## ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Pour les périodes closes les 31 mars  
(en milliers de \$, sauf les montants par part)

	Parts en \$ CA	
	2024	2023
<b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS</b>		
<b>À l'ouverture</b>	<b>200 067</b>	<b>192 029</b>
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	4 987	(7 738)
Distributions aux porteurs de parts :		
Revenu de placement	(5 132)	(4 377)
Gains en capital	–	–
<b>Total des distributions aux porteurs de parts</b>	<b>(5 132)</b>	<b>(4 377)</b>
Opérations sur les parts :		
Produit de l'émission de parts	31 265	22 417
Réinvestissement des distributions	–	–
Paiements au rachat de parts	(2 173)	(2 264)
<b>Total des opérations sur les parts</b>	<b>29 092</b>	<b>20 153</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts</b>	<b>28 947</b>	<b>8 038</b>
<b>À la clôture</b>	<b>229 014</b>	<b>200 067</b>
<b>Augmentation (diminution) des parts (en milliers) (note 7) :</b>	<b>Parts</b>	
<b>Parts en circulation, à l'ouverture</b>	<b>8 900</b>	<b>8 000</b>
Émises	1 400	1 000
Réinvestissement des distributions	–	–
Rachetées	(100)	(100)
<b>Parts en circulation, à la clôture</b>	<b>10 200</b>	<b>8 900</b>

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

# FINB D'OBLIGATIONS VERTES NORD-AMÉRICAINES WEALTHSIMPLE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

## TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les périodes closes les 31 mars (en milliers de \$)

	2024	2023
	\$	\$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation	4 987	(7 738)
Ajustements pour :		
Perte (profit) net(te) réalisé(e) sur les placements	(466)	912
Variation de la perte (du profit) net(te) latent(e) sur les placements	(347)	230
Achat de placements	(1 057 743)	(410 050)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	1 032 785	396 661
(Augmentation) diminution des sommes à recevoir et autres actifs	(753)	(227)
Augmentation (diminution) des sommes à payer et autres passifs	(4)	12
<b>Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation</b>	<b>(21 541)</b>	<b>(20 200)</b>

### Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Produit de l'émission de parts	31 265	22 417
Paiements au rachat de parts	(2 173)	(2 264)
Distributions versées, déduction faite des réinvestissements	(5 132)	(4 377)
<b>Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement</b>	<b>23 960</b>	<b>15 776</b>

### Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture	2 415	6 951
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(25)	(112)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture</b>	<b>4 809</b>	<b>2 415</b>

Trésorerie	4 809	2 415
Équivalents de trésorerie	–	–
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture</b>	<b>4 809</b>	<b>2 415</b>

### Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :

Dividendes reçus	–	–
Impôts étrangers payés	–	1
Intérêts reçus	5 822	4 585
Intérêts versés	17	14

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

# FINB D'OBLIGATIONS VERTES NORD-AMÉRICAINES WEALTHSIMPLE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

## TABLEAU DES PLACEMENTS

au 31 mars 2024

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
<b>OBLIGATIONS</b>					
ABN AMRO Bank NV, taux variable 13-12-2029	Pays-Bas	Sociétés – Non convertibles	600 000 USD	742	713
The AES Corp. 1,38 % 15-01-2026	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	560 000 USD	666	703
The AES Corp. 5,45 % 01-06-2028	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	770 000 USD	1 001	1 042
Target Corp. 2,45 % 15-01-2031	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	820 000 USD	852	910
Alexandria Real Estate Equities Inc. 3,80 % 15-04-2026	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	300 000 USD	405	395
Alexandria Real Estate Equities Inc. 2,00 % 18-05-2032	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	570 000 USD	669	606
Alexandria Real Estate Equities Inc. 2,95 % 15-03-2034	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	680 000 USD	802	758
Fonds de placement immobilier Allied 3,10 % 06-02-2032	Canada	Sociétés – Non convertibles	270 000	221	210
American Homes 4 Rent LP 5,50 % 01-02-2034	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	600 000 USD	800	810
Apple Inc. 3,00 % 20-06-2027, rachetables 2027	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	880 000 USD	1 169	1 136
Arizona Public Service Co. 2,65 % 15-09-2050	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	340 000 USD	373	277
AvalonBay Communities Inc. 2,05 % 15-01-2032	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	400 000 USD	483	446
Avangrid Inc. 3,20 % 15-04-2025	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	1 180 000 USD	1 547	1 558
Avangrid Inc. 3,80 % 01-06-2029	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	650 000 USD	879	826
Bank Hapoalim BM, taux variable 21-01-2032	Israël	Sociétés – Non convertibles	870 000 USD	1 074	1 060
BNP Paribas SA, taux variable 30-06-2027	France	Sociétés – Non convertibles	2 000 000 USD	2 389	2 497
Boston Properties LP 4,50 % 01-12-2028	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	1 570 000 USD	2 200	2 025
Boston Properties LP 2,55 % 01-04-2032	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	600 000 USD	601	643
Boston Properties LP 2,45 % 01-10-2033	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	740 000 USD	878	756
Boston Properties LP 6,50 % 15-01-2034	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	610 000 USD	809	859
Brookfield Finance I UK PLC 2,34 % 30-01-2032	Canada	Sociétés – Non convertibles	510 000 USD	569	562
Brookfield Finance Inc. 2,72 % 15-04-2031	Canada	Sociétés – Non convertibles	430 000 USD	534	496
Brookfield Finance Inc. 3,63 % 15-02-2052	Canada	Sociétés – Non convertibles	340 000 USD	388	336
Bruce Power L.P. 2,68 % 21-12-2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	350 000	342	322
Caisse de dépôt et placement du Québec 3,80 % 02-06-2027	Canada	Gouvernements provinciaux	1 200 000	1 185	1 192
Banque Canadienne Impériale de Commerce 0,95 % 23-10-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	430 000 USD	524	547
CenterPoint Energy Houston Electric LLC 5,30 % 01-04-2053	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	230 000 USD	317	312
Ville d'Ottawa 2,50 % 11-05-2051	Canada	Administrations municipales	360 000	325	246
CMB International Leasing Management Ltd. 1,75 % 16-09-2026	Chine	Sociétés – Non convertibles	780 000 USD	947	965
Coca-Cola FEMSA SAB de CV 1,85 % 01-09-2032, rachetables 2032	Mexique	Sociétés – Non convertibles	620 000 USD	717	657
Comcast Corp. 4,65 % 15-02-2033	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	830 000 USD	1 091	1 104
Cooperatieve Rabobank UA, taux variable 24-09-2026	Pays-Bas	Sociétés – Non convertibles	2 330 000 USD	2 822	2 954
CPPIB Capital Inc. 3,00 % 15-06-2028	Canada	Gouvernement fédéral	1 595 000	1 623	1 540
Deutsche Bank AG 1,69 % 19-03-2026	Allemagne	Sociétés – Non convertibles	700 000 USD	867	887
Development Bank of Japan Inc. 1,88 % 02-10-2024	Japon	Gouvernements étrangers	1 740 000 USD	2 219	2 315
Dominion Energy Inc. 2,25 % 15-08-2031	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	840 000 USD	979	933
DTE Electric Co. 1,90 % 01-04-2028	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	500 000 USD	618	608
DTE Electric Co. 3,95 % 01-03-2049	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	910 000 USD	1 325	1 000
DTE Electric Co. 3,25 % 01-04-2051	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	90 000 USD	88	86
DTE Electric Co. 3,65 % 01-03-2052	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	200 000 USD	233	206
Duke Energy Progress LLC 3,45 % 15-03-2029	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	1 680 000 USD	2 246	2 140
Duke Energy Progress LLC 5,10 % 15-03-2034	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	590 000 USD	800	800
EDP Finance BV 6,30 % 11-10-2027	Portugal	Sociétés – Non convertibles	445 000 USD	621	626
EDP Finance BV 1,71 % 24-01-2028	Portugal	Sociétés – Non convertibles	740 000 USD	891	885
Électricité de France SA 3,63 % 13-10-2025	France	Sociétés – Non convertibles	1 562 000 USD	2 073	2 063
Equinix Inc. 1,00 % 15-09-2025	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	755 000 USD	918	957
Equinix Inc. 1,55 % 15-03-2028	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	1 430 000 USD	1 659	1 681
Equinix Inc. 2,50 % 15-05-2031	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	870 000 USD	1 061	983
Equinix Inc. 3,90 % 15-04-2032	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	420 000 USD	508	515
ERP Operating LP 4,15 % 01-12-2028	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	350 000 USD	487	460
ERP Operating LP 1,85 % 01-08-2031	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	410 000 USD	443	452
Banque européenne d'investissement 2,88 % 13-06-2025	Suprationales	s.o.	14 000 000 USD	18 523	18 524
Banque européenne d'investissement 2,38 % 24-05-2027	Suprationales	s.o.	1 880 000 USD	2 464	2 395
Banque européenne d'investissement 1,00 % 28-01-2028	Suprationales	s.o.	685 000	646	615
Banque européenne d'investissement 1,63 % 09-10-2029	Suprationales	s.o.	3 681 000 USD	4 587	4 336
Banque européenne d'investissement 1,63 % 13-05-2031	Suprationales	s.o.	7 114 000 USD	8 853	8 100
Banque européenne d'investissement 3,75 % 14-02-2033	Suprationales	s.o.	550 000 USD	744	715
Eergy Kansas Central Inc. 2,55 % 01-07-2026	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	300 000 USD	387	386
Federal Realty Investment Trust 1,25 % 15-02-2026	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	350 000 USD	427	439
Fifth Third Bancorp, taux variable 01-11-2027	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	532 000 USD	658	656
General Motors Co. 5,40 % 15-10-2029	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	910 000 USD	1 219	1 237
General Motors Co. 5,60 % 15-10-2032	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	1 000 000 USD	1 240	1 372
Gouvernement du Canada 2,25 % 01-12-2029	Canada	Gouvernement fédéral	2 660 000	2 506	2 507

# FINB D'OBLIGATIONS VERTES NORD-AMÉRICAINES WEALTHSIMPLE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

## TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

au 31 mars 2024

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
<b>OBLIGATIONS (suite)</b>					
Gouvernement du Canada 1,50 % 01-06-2031	Canada	Gouvernement fédéral	57 000	50	50
Gouvernement du Canada 1,50 % 01-12-2031	Canada	Gouvernement fédéral	46 000	39	40
Gouvernement du Canada 3,00 % 01-06-2034	Canada	Gouvernement fédéral	940 000	904	904
Gouvernement du Canada 4,00 % 01-06-2041	Canada	Gouvernement fédéral	90 000	90	97
Gouvernement du Canada 2,75 % 01-12-2055	Canada	Gouvernement fédéral	430 000	342	381
Gouvernement de Hong Kong 5,25 % 11-01-2053	Hong Kong	Gouvernements étrangers	400 000 USD	572	580
Gouvernement d'Israël 4,50 % 17-01-2033	Israël	Gouvernements étrangers	5 000 000 USD	6 427	6 316
Fiducie de placement immobilier Granite 3,06 % 04-06-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	345 000	351	327
Fiducie de placement immobilier Granite 2,19 % 30-08-2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	350 000	335	313
Hanwha Energy USA Holdings Corp. 4,13 % 05-07-2025	Corée du Sud	Sociétés – Non convertibles	590 000 USD	769	786
Healthpeak Properties Inc. 2,13 % 01-12-2028	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	820 000 USD	1 014	979
Honda Motor Co. Ltd. 2,27 % 10-03-2025	Japon	Sociétés – Non convertibles	700 000 USD	910	922
Honda Motor Co. Ltd. 2,53 % 10-03-2027	Japon	Sociétés – Non convertibles	500 000 USD	628	635
Honda Motor Co. Ltd. 2,97 % 10-03-2032	Japon	Sociétés – Non convertibles	900 000 USD	1 054	1 081
Région administrative spéciale de Hong Kong 2,50 % 28-05-2024 144A	Hong Kong	Gouvernements étrangers	870 000 USD	1 128	1 173
Région administrative spéciale de Hong Kong 0,63 % 02-02-2026 144A	Hong Kong	Gouvernements étrangers	860 000 USD	1 040	1 081
Région administrative spéciale de Hong Kong 1,38 % 02-02-2031 144A	Hong Kong	Gouvernements étrangers	870 000 USD	1 033	975
Région administrative spéciale de Hong Kong 2,38 % 02-02-2051	Hong Kong	Gouvernements étrangers	420 000 USD	467	364
Host Hotels & Resorts LP 3,38 % 15-12-2029	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	576 000 USD	732	696
Host Hotels & Resorts LP 2,90 % 15-12-2031	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	418 000 USD	503	472
Hydro One Inc. 4,39 % 01-03-2034	Canada	Sociétés – Non convertibles	500 000	495	496
Hydro One Inc. 4,85 % 30-11-2054	Canada	Sociétés – Non convertibles	500 000	515	514
Groupe ING NV 4,63 % 06-01-2026	Pays-Bas	Sociétés – Non convertibles	2 390 000 USD	3 301	3 204
Banque internationale pour la reconstruction et le développement, taux variable 06-08-2024	Supranationales	s.o.	1 763 000 USD	2 259	2 390
Banque internationale pour la reconstruction et le développement 0,63 % 22-04-2025	Supranationales	s.o.	2 610 000 USD	3 207	3 380
Banque internationale pour la reconstruction et le développement 2,50 % 22-11-2027	Supranationales	s.o.	190 000 USD	251	241
Interstate Power and Light Co. 3,60 % 01-04-2029	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	940 000 USD	1 265	1 196
Interstate Power and Light Co. 3,50 % 30-09-2049	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	260 000 USD	336	256
Johnson Controls International PLC 1,75 % 15-09-2030	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	540 000 USD	639	603
JPMorgan Chase & Co., taux variable 09-08-2025	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	226 000 USD	282	300
JPMorgan Chase & Co., taux variable 22-10-2027	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	2 500 000 USD	3 458	3 457
Kilroy Realty Corp. 4,75 % 15-12-2028	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	340 000 USD	483	441
Kilroy Realty Corp. 2,50 % 15-11-2032	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	760 000 USD	905	776
Kommunalbanken AS 0,50 % 21-10-2024	Norvège	Gouvernements étrangers	1 360 000 USD	1 674	1 794
Kommuninvest I Sverige AB 0,38 % 19-06-2024	Suède	Gouvernements étrangers	1 780 000 USD	2 201	2 385
Kreditanstalt für Wiederaufbau 1,00 % 01-10-2026	Allemagne	Sociétés – Non convertibles	2 630 000 USD	3 230	3 271
Kreditanstalt für Wiederaufbau 1,75 % 14-09-2029	Allemagne	Sociétés – Non convertibles	3 340 000 USD	4 204	3 974
Landwirtschaftliche Rentenbank 1,00 % 21-10-2024	Allemagne	Gouvernements étrangers	555 000	545	543
Liberty Utilities Finance GP 1 2,05 % 15-09-2030	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	520 000 USD	615	572
The Link Finance (Cayman) 2009 Ltd. 2,88 % 21-07-2026	Hong Kong	Sociétés – Non convertibles	440 000 USD	569	565
LYB International Finance III LLC 5,63 % 15-05-2033	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	400 000 USD	556	556
Marubeni Corp. 1,58 % 17-09-2026	Japon	Sociétés – Non convertibles	440 000 USD	537	545
Massachusetts Institute of Technology 3,96 % 01-07-2038	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	320 000 USD	468	405
Metropolitan Life Global Funding I 0,95 % 02-07-2025	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	650 000 USD	800	836
MidAmerican Energy Co. 3,65 % 15-04-2029	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	860 000 USD	1 180	1 108
MidAmerican Energy Co. 4,25 % 15-07-2049	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	910 000 USD	1 061	1 053
Mississippi Power Co. 3,10 % 30-07-2051	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	280 000 USD	339	253
MTR Corp. Ltd. 2,50 % 02-11-2026	Hong Kong	Sociétés – Non convertibles	520 000 USD	673	665
MTR Corp. Ltd. 1,63 % 19-08-2030	Hong Kong	Sociétés – Non convertibles	1 640 000 USD	1 955	1 851
Münchener Rückversicherungs – Gesellschaft AG (Munich), taux variable 23-05-2042	Allemagne	Sociétés – Non convertibles	600 000 USD	829	826
Nederlandse Waterschapsbank NV 1,00 % 28-05-2030	Pays-Bas	Gouvernements étrangers	700 000 USD	823	773
New York State Electric & Gas Corp. 5,85 % 15-08-2033 144A	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	500 000 USD	687	700
NextEra Energy Capital Holdings Inc. 1,90 % 15-06-2028	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	1 310 000 USD	1 608	1 571
Niagara Mohawk Power Corp. 1,96 % 27-06-2030	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	520 000 USD	614	582
Niagara Mohawk Power Corp. 5,78 % 16-09-2052 144A	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	350 000 USD	477	477
NiSource Inc. 5,00 % 15-06-2052	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	280 000 USD	362	351

# FINB D'OBLIGATIONS VERTES NORD-AMÉRICAINES WEALTHSIMPLE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

## TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

au 31 mars 2024

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
<b>OBLIGATIONS (suite)</b>					
Banque Norinchukin 1,28 % 22-09-2026	Japon	Sociétés – Non convertibles	440 000 USD	540	542
Banque Norinchukin 2,08 % 22-09-2031	Japon	Sociétés – Non convertibles	440 000 USD	536	489
Northern States Power Co. 2,25 % 01-04-2031	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	370 000 USD	457	422
Northern States Power Co. 4,50 % 01-06-2052	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	200 000 USD	269	238
NSTAR Electric Co. 3,25 % 15-05-2029	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	340 000 USD	449	433
NXP BV 3,40 % 01-05-2030	Chine	Sociétés – Non convertibles	720 000 USD	843	887
NXP BV 2,50 % 11-05-2031	Chine	Sociétés – Non convertibles	1 000 000 USD	1 135	1 136
NXP BV 5,00 % 15-01-2033	Chine	Sociétés – Non convertibles	1 610 000 USD	2 084	2 134
Oncor Electric Delivery Co. LLC 4,15 % 01-06-2032	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	330 000 USD	440	421
Ontario Power Generation Inc. 2,89 % 08-04-2025, rachetables 2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	762 000	753	746
Ontario Power Generation Inc. 3,22 % 08-04-2030, rachetables 2030	Canada	Sociétés – Non convertibles	1 165 000	1 158	1 093
Ontario Power Generation Inc. 3,84 % 22-06-2048, rachetables 2047	Canada	Sociétés – Non convertibles	670 000	701	571
Ontario Power Generation Inc. 4,25 % 18-01-2049, rachetables 2048	Canada	Sociétés – Non convertibles	800 000	728	728
Ontario Teachers' Finance Trust 4,15 % 01-11-2029	Canada	Gouvernements provinciaux	1 500 000	1 510	1 512
Owens Corning Inc. 3,95 % 15-08-2029, rachetables 2029	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	800 000 USD	1 052	1 026
PacifiCorp 2,90 % 15-06-2052	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	2 952 000 USD	3 498	2 445
PacifiCorp 5,35 % 01-12-2053	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	1 660 000 USD	2 119	2 098
PacifiCorp 5,50 % 15-05-2054	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	2 000 000 USD	2 638	2 610
PepsiCo Inc. 3,90 % 18-07-2032	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	1 300 000 USD	1 644	1 669
PepsiCo Inc. 2,88 % 15-10-2049	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	750 000 USD	751	710
Pfizer Inc. 2,63 % 01-04-2030	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	1 090 000 USD	1 412	1 317
Piedmont Operating Partnership LP 3,15 % 15-08-2030	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	250 000 USD	316	266
The PNC Financial Services Group Inc., 2,20 % 01-11-2024	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	570 000 USD	733	757
The PNC Financial Services Group Inc., taux variable 26-01-2027	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	1 000 000 USD	1 296	1 343
Prologis Inc. 1,25 % 15-10-2030	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	660 000 USD	755	718
Prologis LP 2,88 % 15-11-2029	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	700 000 USD	904	858
Province de l'Ontario 1,85 % 01-02-2027	Canada	Gouvernements provinciaux	3 125 000	3 072	2 945
Province de l'Ontario 1,55 % 01-11-2029	Canada	Gouvernements provinciaux	5 745 000	5 234	5 085
Province de Québec 2,60 % 06-07-2025	Canada	Gouvernements provinciaux	250 000	243	244
Province de Québec 1,85 % 13-02-2027	Canada	Gouvernements provinciaux	1 335 000	1 282	1 259
Province de Québec 2,10 % 27-05-2031	Canada	Gouvernements provinciaux	995 000	911	883
Province de Québec 3,90 % 22-11-2032	Canada	Gouvernements provinciaux	1 850 000	1 853	1 832
PSP Capital Inc. 4,40 % 02-12-2030	Canada	Gouvernement fédéral	2 000 000	2 093	2 051
PSP Capital Inc. 2,60 % 01-03-2032	Canada	Gouvernement fédéral	900 000	829	812
Public Service Co. of Colorado 3,70 % 15-06-2028	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	300 000 USD	409	389
Public Service Co. of Colorado 4,10 % 15-06-2048	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	1 520 000 USD	2 238	1 632
Public Service Co. of Colorado 3,20 % 01-03-2050	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	1 520 000 USD	1 958	1 405
Public Service Co. of Oklahoma 2,20 % 15-08-2031	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	350 000 USD	422	388
Public Service Co. of Oklahoma 3,15 % 15-08-2051	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	350 000 USD	432	319
Public Service Electric and Gas Co. 3,10 % 15-03-2032	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	400 000 USD	475	476
Public Service Electric and Gas Co. 4,65 % 15-03-2033	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	480 000 USD	638	634
Public Service Electric and Gas Co. 5,13 % 15-03-2053	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	310 000 USD	417	414
Fonds de placement immobilier RioCan 1,97 % 15-06-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	345 000	334	323
Fonds de placement immobilier RioCan 2,83 % 08-11-2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	310 000	304	280
San Diego Gas & Electric Co. 4,95 % 15-08-2028	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	500 000 USD	677	680
Sonoco Products Co. 2,85 % 01-02-2032	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	500 000 USD	542	577
South Coast British Columbia Transportation Authority 3,25 % 23-11-2028	Canada	Administrations municipales	275 000	292	267
South Coast British Columbia Transportation Authority 4,15 % 12-12-2053	Canada	Administrations municipales	740 000	695	694
Southern Power Co. 4,15 % 01-12-2025	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	1 030 000 USD	1 394	1 373
Southwestern Electric Power Co. 3,25 % 01-11-2051	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	490 000 USD	469	442
Southwestern Public Service Co. 3,15 % 01-05-2050	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	775 000 USD	689	691
Star Energy Geothermal Darajat II 4,85 % 14-10-2038	Indonésie	Sociétés – Non convertibles	710 000 USD	853	892
Starbucks Corp. 4,45 % 15-08-2049	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	834 000 USD	1 234	984
Sumitomo Mitsui Financial Group Inc. 2,47 % 14-01-2029	Japon	Sociétés – Non convertibles	420 000 USD	490	509
Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd. 1,55 % 25-03-2026	Japon	Sociétés – Non convertibles	430 000 USD	532	542
Swire Properties Ltd. 3,50 % 10-01-2028	Hong Kong	Sociétés – Non convertibles	450 000 USD	608	576
Sysco Corp. 2,40 % 15-02-2030	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	430 000 USD	533	506
Tennessee Valley Authority 1,50 % 15-09-2031	États-Unis	Gouvernements étrangers	430 000 USD	522	481
Toyota Motor Credit Corp. 2,15 % 13-02-2030	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	660 000 USD	820	775
Tucson Electric Power Co. 1,50 % 01-08-2030	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	260 000 USD	302	285
UDR Inc. 1,90 % 15-03-2033	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	300 000 USD	341	308



# FINB D'OBLIGATIONS VERTES NORD-AMÉRICAINES WEALTHSIMPLE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

## TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

au 31 mars 2024

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
<b>OBLIGATIONS (suite)</b>					
Union Electric Co. 2,63 % 15-03-2051	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	470 000 USD	550	393
Obligations du Trésor des États-Unis 0,88 % 30-06-2026	États-Unis	Gouvernements étrangers	400 000 USD	488	500
Obligations du Trésor des États-Unis 4,38 % 15-12-2026	États-Unis	Gouvernements étrangers	240 000 USD	322	324
Obligations du Trésor des États-Unis 3,50 % 15-02-2033	États-Unis	Gouvernements étrangers	107 000 USD	138	137
Obligations du Trésor des États-Unis 3,00 % 15-02-2049	États-Unis	Gouvernements étrangers	300 000 USD	310	318
Obligations du Trésor des États-Unis 2,88 % 15-05-2049	États-Unis	Gouvernements étrangers	190 200 USD	189	196
Obligations du Trésor des États-Unis 2,00 % 15-02-2050	États-Unis	Gouvernements étrangers	1 026 000 USD	822	873
Obligations du Trésor des États-Unis 3,63 % 15-05-2053	États-Unis	Gouvernements étrangers	100 000 USD	127	119
Vena Energy Holdings Ltd. 3,13 % 26-02-2025	Singapour	Sociétés – Non convertibles	430 000 USD	549	567
Verizon Communications Inc. 3,88 % 08-02-2029	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	1 600 000 USD	2 184	2 077
Verizon Communications Inc. 1,50 % 18-09-2030	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	500 000 USD	542	553
Verizon Communications Inc. 5,05 % 09-05-2033	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	840 000 USD	1 101	1 139
Verizon Communications Inc. 2,85 % 03-09-2041	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	733 000 USD	872	717
Verizon Communications Inc. 3,88 % 01-03-2052	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	1 030 000 USD	1 229	1 100
Verizon Communications Inc. 5,50 % 23-02-2054	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	660 000 USD	907	906
Vornado Realty LP 3,40 % 01-06-2031	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	350 000 USD	435	374
Welltower Inc. 2,70 % 15-02-2027	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	440 000 USD	569	559
Welltower Inc. 3,85 % 15-06-2032	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	450 000 USD	551	553
Wisconsin Electric Power Co. 4,75 % 30-09-2032	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	390 000 USD	522	521
Wisconsin Power and Light Co. 1,95 % 16-09-2031	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	360 000 USD	383	394
Wisconsin Power and Light Co. 4,95 % 01-04-2033	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	290 000 USD	393	385
Wisconsin Power and Light Co. 5,38 % 30-03-2034	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	590 000 USD	806	805
Wisconsin Public Service Corp. 2,85 % 01-12-2051	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	360 000 USD	341	313
W.P. Carey Inc. 2,45 % 01-02-2032	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	280 000 USD	292	306
<b>Total des obligations</b>				<b>229 505</b>	<b>222 675</b>
Coûts de transaction				–	–
<b>Total des placements</b>				<b>229 505</b>	<b>222 675</b>
Instruments dérivés (se reporter au tableau des instruments dérivés)					252
Trésorerie et équivalents de trésorerie					4 809
Autres éléments d'actif moins le passif					1 278
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts</b>					<b>229 014</b>

# FINB D'OBLIGATIONS VERTES NORD-AMÉRICAINES WEALTHSIMPLE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

## APERÇU DU PORTEFEUILLE

31 MARS 2024

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations	103,4
<i>Obligations</i>	97,2
<i>Contrats à terme standardisés sur obligations (acheteur)</i>	6,2
Autres éléments d'actif (de passif)	0,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(4,1)

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
États-Unis	49,4
Luxembourg	15,1
Canada	14,0
Pays-Bas	5,8
Allemagne	3,8
Hong Kong	3,4
Japon	3,3
Israël	3,2
France	2,0
Suède	1,0
Norvège	0,8
Autres éléments d'actif (de passif)	0,7
Autre	0,5
Chine	0,4
Indonésie	0,4
Mexique	0,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(4,1)

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations de sociétés	60,4
Obligations supranationales	17,8
Obligations d'État étrangères	14,8
Obligations provinciales	6,9
Obligations fédérales	3,4
Autres éléments d'actif (de passif)	0,7
Obligations municipales	0,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(4,1)

31 MARS 2023

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations	99,5
<i>Obligations</i>	97,6
<i>Contrats à terme standardisés sur obligations (acheteur)</i>	1,9
Autres éléments d'actif (de passif)	1,2
Trésorerie et placements à court terme	(0,7)

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
États-Unis	43,2
Luxembourg	19,8
Canada	12,1
Pays-Bas	5,7
Japon	4,0
Allemagne	3,9
Hong Kong	3,6
France	1,6
Autres éléments d'actif (de passif)	1,2
Israël	1,2
Suède	1,1
Norvège	0,9
Autre	0,8
Royaume-Uni	0,6
Chili	0,5
Chine	0,5
Trésorerie et placements à court terme	(0,7)

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations de sociétés	81,3
Obligations d'État étrangères	9,4
Obligations provinciales	5,4
Obligations fédérales	3,1
Autres éléments d'actif (de passif)	1,2
Obligations municipales	0,3
Trésorerie et placements à court terme	(0,7)

# FINB D'OBLIGATIONS VERTES NORD-AMÉRICAINES WEALTHSIMPLE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

## TABLEAU DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS

au 31 mars 2024

### Tableau des contrats à terme standardisés

Type de contrat	Nombre de contrats	Date d'échéance	Prix moyen des contrats (\$)	Montant notionnel* (en milliers de \$)	Profits latents (en milliers de \$)	Pertes latentes (en milliers de \$)
Contrats à terme standardisés à très long terme sur obligations du Trésor américain, juin 2024	1	18 juin 2024	129,00 USD	175	–	–
Contrats à terme standardisés sur obligations du Trésor américain à 10 ans, juin 2024	5	18 juin 2024	110,80 USD	750	4	–
Contrats à très long terme sur obligations du Trésor américain à 10 ans, juin 2024	38	18 juin 2024	114,61 USD	5 899	26	–
Contrats à terme standardisés sur obligations canadiennes à 10 ans, juin 2024	1	19 juin 2024	120,34 CAD	120	1	–
Contrats à terme standardisés sur obligations du Trésor américain à 3 ans, juin 2024	14	28 juin 2024	104,28 USD	3 955	3	–
Contrats à terme standardisés sur obligations du Trésor américain à 5 ans, juin 2024	23	28 juin 2024	107,02 USD	3 334	10	–
<b>Total des contrats à terme standardisés</b>				<b>14 233</b>	<b>44</b>	<b>–</b>

\* Le montant notionnel représente l'exposition aux instruments sous-jacents au 31 mars 2024.

### Tableau des contrats de change à terme de gré à gré

Note de crédit de la contrepartie	Devise à recevoir (en milliers de \$)	Devise à remettre (en milliers de \$)	Date de règlement	Coût du contrat (en milliers de \$)	Juste valeur actuelle (en milliers de \$)	Profits latents (en milliers de \$)	Pertes latentes (en milliers de \$)
A	56 919 CAD	(41 974) USD	2 avril 2024	(56 919)	(56 855)	64	–
A	826 CAD	(609) USD	2 avril 2024	(826)	(824)	2	–
A	61 375 CAD	(45 260) USD	2 avril 2024	(61 375)	(61 307)	68	–
A	74 718 CAD	(55 099) USD	2 avril 2024	(74 718)	(74 635)	83	–
A	1 737 USD	(2 360) CAD	2 avril 2024	2 360	2 353	–	(7)
A	41 974 USD	(56 950) CAD	2 avril 2024	56 950	56 855	–	(95)
A	45 869 USD	(62 235) CAD	2 avril 2024	62 235	62 131	–	(104)
A	53 362 USD	(72 402) CAD	2 avril 2024	72 402	72 283	–	(119)
A	56 924 CAD	(41 974) USD	2 mai 2024	(56 924)	(56 830)	94	–
A	2 133 CAD	(1 576) USD	2 mai 2024	(2 133)	(2 133)	–	–
A	62 207 CAD	(45 869) USD	2 mai 2024	(62 207)	(62 104)	103	–
A	72 369 CAD	(53 362) USD	2 mai 2024	(72 369)	(72 250)	119	–
<b>Total des contrats de change à terme de gré à gré</b>						<b>533</b>	<b>(325)</b>

Total des actifs dérivés

577

Total des passifs dérivés

(325)

# FINB D'OBLIGATIONS VERTES NORD-AMÉRICAINES WEALTHSIMPLE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

## NOTES ANNEXES

### 1. Périodes comptables et renseignements généraux

L'information fournie dans les présents états financiers et dans les notes annexes se rapporte aux périodes closes les 31 mars 2024 et 2023, ou est présentée à ces dates, selon le cas. Pour l'exercice au cours duquel un fonds négocié en bourse (« FNB ») est établi, l'information fournie se rapporte à la période allant de la date de constitution à la date marquant la fin de l'exercice en question. Se reporter à la note 11 pour la date de constitution du FNB.

Le FNB a été constitué en fiducie de fonds commun de placement à capital variable en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie qui a été modifiée et mise à jour de temps à autre. Le siège social du FNB est situé au 180, rue Queen Ouest, Toronto (Ontario) Canada. Le FNB est autorisé à émettre un nombre illimité de parts offertes à la vente aux termes d'un prospectus. Les parts du FNB sont inscrites à la Bourse de Toronto/Cboe Canada (« la Bourse »).

Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie ») est le gestionnaire du FNB et, conjointement, Wealthsimple Inc. et Mackenzie sont les promoteurs du FNB. Mackenzie appartient à cent pour cent à Société financière IGM Inc., une filiale de Power Corporation du Canada. Société financière IGM Inc. est également l'actionnaire le plus important de Wealthsimple Inc. Les placements du FNB dans des sociétés du groupe de sociétés Power sont identifiés dans le tableau des placements.

### 2. Base d'établissement et mode de présentation

Les présents états financiers annuels audités (les « états financiers ») ont été établis conformément aux normes IFRS de comptabilité (les « IFRS »). La note 3 présente un résumé des méthodes comptables significatives du FNB en vertu des IFRS.

Sauf indication contraire, tous les montants présentés dans ces états financiers sont en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du FNB, et sont arrondis au millier près. Les états financiers ont été établis sur la base de la continuité d'exploitation au moyen de la méthode du coût historique, sauf dans le cas des instruments financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le conseil d'administration de Corporation Financière Mackenzie le 4 juin 2024.

### 3. Méthodes comptables significatives

Le FNB a adopté les modifications à l'IAS 1 et à l'énoncé de pratiques en IFRS 2 de l'exposé-sondage Informations à fournir sur les méthodes comptables le 1<sup>er</sup> avril 2023. Même si les modifications n'ont pas entraîné de changements aux méthodes comptables comme telles, elles ont eu une incidence sur les informations sur les méthodes comptables présentées dans les états financiers. Les modifications font en sorte que l'entité est tenue de fournir des informations sur ses méthodes comptables « significatives » plutôt que des informations sur ses « principales » méthodes comptables. Les modifications fournissent aussi des indications sur la façon d'appliquer le concept d'importance relative aux informations à fournir sur les méthodes comptables. Le gestionnaire a passé en revue les méthodes comptables et a mis à jour les informations présentées dans certains cas conformément aux modifications.

#### a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs financiers et des passifs financiers tels que des titres de créance, des titres de capitaux propres, des fonds négociés en bourse et des dérivés. Le FNB classe et évalue ses instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVRN »). Tous les instruments financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le FNB devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le FNB a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est acquittée, est annulée ou expire. Les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de l'opération.

Les instruments financiers sont par la suite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

Le coût des placements est calculé en fonction d'un coût moyen pondéré.

Les profits et les pertes réalisé(e)s et latent(e)s sur les placements sont calculé(e)s en fonction du coût moyen pondéré des placements, mais excluent les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille, qui sont présentés de manière distincte dans l'état du résultat global au poste Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille.

Les profits et les pertes découlant de la variation de la juste valeur des placements sont pris en compte dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Le FNB comptabilise ses placements dans des fonds de placement à capital variable non cotés, des fonds privés (« Fonds sous-jacents ») et des fonds négociés en bourse (« FNB »), le cas échéant, à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour les fonds privés, le gestionnaire aura recours aux évaluations fournies par les gestionnaires des fonds privés, ce qui représente la quote-part du FNB de l'actif net de ces fonds privés. Les placements du FNB dans des Fonds sous-jacents et des FNB, le cas échéant, sont présentés dans le tableau des placements à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale du FNB en lien avec ces placements.

Les parts rachetables du FNB sont détenues par différents types de porteurs de parts qui ont des droits de rachat différents. Les porteurs de parts peuvent faire racheter leurs parts d'un FNB à un prix de rachat par part équivalant à 95 % du cours de clôture des parts à la Bourse à la date de prise d'effet du rachat, sous réserve d'un prix de rachat maximal correspondant à la valeur liquidative par part applicable. Ces différentes caractéristiques de rachat créent des parts du FNB qui présentent le même rang de subordination, mais qui ne sont pas identiques, faisant en sorte qu'elles respectent le critère de classification à titre de passifs financiers, conformément à l'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*. L'obligation du FNB à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de parts est présentée au prix de rachat. Se reporter à la note 7 pour les détails relatifs aux souscriptions et aux rachats de parts du FNB.

L'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, exige la présentation d'information relative aux changements dans les passifs et les actifs, comme les parts du FNB, découlant d'activités de financement. Les changements relatifs aux parts du FNB, y compris les changements découlant des flux de trésorerie et les changements sans effet de trésorerie, sont inclus à l'état de l'évolution de la situation financière. Tout changement relatif aux parts non réglé en espèces à la fin de la période est présenté à titre de Sommes à recevoir pour parts émises ou de Sommes à payer pour parts rachetées à l'état de la situation financière. Ces sommes à recevoir et à payer sont normalement réglées peu après la fin de la période.

# FINB D'OBLIGATIONS VERTES NORD-AMÉRICAINES WEALTHSIMPLE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

## NOTES ANNEXES

### 3. Méthodes comptables significatives (suite)

#### b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est définie comme le prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou qui serait payé au transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les placements dans des titres cotés à une Bourse des valeurs mobilières ou négociés sur un marché hors cote sont évalués selon le dernier cours de marché ou le cours de clôture enregistré par la Bourse sur laquelle le titre se négocie principalement, le cours se situant à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur pour le placement. Dans certaines circonstances, lorsque le cours ne se situe pas à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, Mackenzie détermine le point le plus représentatif de la juste valeur dans cet écart en fonction de faits et de circonstances spécifiques. Les titres de fonds communs d'un fonds sous-jacent sont évalués un jour ouvrable au cours calculé par le gestionnaire de ce fonds sous-jacent, conformément à ses actes constitutifs. Les titres non cotés ou non négociés à une Bourse et les titres dont le cours de la dernière vente ou de clôture n'est pas disponible ou les titres pour lesquels les cours boursiers, de l'avis de Mackenzie, sont inexacts ou incertains, ou ne reflètent pas tous les renseignements significatifs disponibles, sont évalués à leur juste valeur, laquelle sera déterminée par Mackenzie à l'aide de techniques d'évaluation appropriées et acceptées par le secteur, y compris des modèles d'évaluation. La juste valeur d'un titre déterminée à l'aide de modèles d'évaluation exige l'utilisation de facteurs et d'hypothèses fondés sur les données observables sur le marché, notamment la volatilité et les autres taux ou prix applicables. Dans des cas limités, la juste valeur d'un titre peut être déterminée grâce à des techniques d'évaluation qui ne sont pas appuyées par des données observables sur le marché.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui incluent les dépôts de trésorerie auprès d'institutions financières et les placements à court terme qui sont facilement convertibles en trésorerie, sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur et sont utilisés par le FNB dans la gestion de ses engagements à court terme. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés à leur juste valeur, qui se rapproche de leur coût amorti en raison de leur nature très liquide et de leur échéance à court terme. Les découverts bancaires sont présentés dans les passifs courants à titre de dette bancaire dans l'état de la situation financière.

Le FNB peut avoir recours à des instruments dérivés (comme les options souscrites, les contrats à terme standardisés ou de gré à gré, les swaps ou les instruments dérivés sur mesure) en guise de couverture contre les pertes occasionnées par des fluctuations des cours des titres, des taux d'intérêt ou des taux de change. Le FNB peut également avoir recours à des instruments dérivés à des fins autres que de couverture afin d'effectuer indirectement des placements dans des titres ou des marchés financiers, de s'exposer à d'autres devises, de chercher à générer des revenus supplémentaires ou à toute autre fin considérée comme appropriée par le ou les portefeuillistes du FNB, pourvu que cela soit compatible avec les objectifs de placement du FNB. Les instruments dérivés doivent être utilisés conformément à la législation canadienne sur les organismes de placement collectif, sous réserve des dispenses accordées au FNB par les organismes de réglementation, le cas échéant.

L'évaluation des instruments dérivés est effectuée quotidiennement, au moyen des sources usuelles d'information provenant des Bourses pour les instruments dérivés cotés en Bourse et des demandes précises auprès des courtiers relativement aux instruments dérivés hors cote.

La valeur des contrats à terme de gré à gré représente le profit ou la perte qui serait réalisé(e) si, à la date d'évaluation, les positions détenues étaient dénouées. La variation de la valeur des contrats à terme de gré à gré est incluse dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

La fluctuation quotidienne de la valeur des contrats à terme standardisés ou des swaps, de même que les règlements au comptant effectués tous les jours par le FNB, le cas échéant, représentent la variation des profits ou des pertes latent(e)s, mieux établi(e)s au prix de règlement. Ces profits ou pertes latent(e)s sont inscrit(e)s et comptabilisé(e)s de cette manière jusqu'à ce que le FNB dénoue le contrat ou que le contrat arrive à échéance. La marge versée ou reçue au titre des contrats à terme standardisés ou des swaps figure en tant que créance dans l'état de la situation financière au poste Marge sur instruments dérivés. Toute modification de l'exigence en matière de marge est rajustée quotidiennement.

Les primes payées pour l'achat d'options sont comptabilisées dans l'état de la situation financière au poste Placements à la juste valeur.

Les primes reçues à la souscription d'options sont incluses dans l'état de la situation financière à titre de passif et sont par la suite ajustées quotidiennement à leur juste valeur. Si une option souscrite vient à échéance sans avoir été exercée, la prime reçue est inscrite à titre de profit réalisé. Lorsqu'une option d'achat souscrite est exercée, l'écart entre le produit de la vente plus la valeur de la prime et le coût du titre est inscrit à titre de profit ou de perte réalisé(e). Lorsqu'une option de vente souscrite est exercée, le coût du titre acquis correspond au prix d'exercice de l'option moins la prime reçue.

Se reporter au tableau des instruments dérivés et au tableau des options achetées/vendues, le cas échéant, compris dans le tableau des placements pour la liste des instruments dérivés et des options au 31 mars 2024.

Le FNB classe la juste valeur de ses actifs et de ses passifs en trois catégories, lesquelles se différencient en fonction de la nature des données, observables ou non, et de la portée de l'estimation requise.

Niveau 1 – Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement. Les évaluations de niveau 2 comprennent, par exemple, des prix cotés pour des titres semblables, des prix cotés sur des marchés inactifs et provenant de courtiers en valeurs mobilières reconnus, ainsi que l'application à des prix cotés ailleurs qu'en Amérique du Nord de facteurs obtenus à partir de données observables dans le but d'estimer l'incidence que peuvent avoir les différentes heures de clôture des marchés.

Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en fonction des prix fournis par une entreprise d'évaluation indépendante et reconnue qui établit le prix des titres en se fondant sur les opérations récentes et sur les estimations obtenues des intervenants du marché, en incorporant des données de marché observables et en ayant recours à des pratiques standards sur les marchés. Les placements à court terme classés au niveau 2 sont évalués en fonction du coût amorti, majoré des intérêts courus, ce qui se rapproche de la juste valeur.

Les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé;

Niveau 3 – Données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les données sont considérées comme observables si elles sont élaborées à l'aide de données de marché, par exemple les informations publiées sur des événements ou des transactions réels, qui reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif.

Voir la note 11 pour le classement des justes valeurs du FNB.

# FINB D'OBLIGATIONS VERTES NORD-AMÉRICAINES WEALTHSIMPLE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

## NOTES ANNEXES

### 3. Méthodes comptables significatives (suite)

#### c) Comptabilisation des produits

Les revenus d'intérêts aux fins de distribution correspondent à l'intérêt nominal reçu par le FNB et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le FNB n'amortit pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro, qui sont amorties selon le mode linéaire. Les dividendes sont cumulés à compter de la date ex-dividende. Les profits ou les pertes latent(e)s sur les placements, les profits ou pertes réalisé(e)s à la vente de placements, lesquels comprennent les profits ou pertes de change sur ces placements, sont établis selon la méthode du coût moyen pondéré. Les distributions reçues d'un fonds sous-jacent sont comprises dans les revenus d'intérêts ou de dividendes ou dans le profit (la perte) réalisé(e) à la vente de placements, selon le cas, à la date ex-dividende ou de distribution.

#### d) Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille

Les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille sont des charges engagées en vue d'acquérir, d'émettre ou de céder des actifs financiers ou des passifs financiers. Ils comprennent les honoraires et les commissions versés aux agents, aux bourses, aux courtiers et aux autres intermédiaires. Tous les courtages engagés par le FNB en lien avec les opérations de portefeuille pour les périodes, ainsi que les autres frais d'opérations, sont présentés dans les états du résultat global. Les activités de courtage sont attribuées aux courtiers en fonction du meilleur résultat net pour le FNB. Sous réserve de ces critères, des commissions peuvent être versées à des sociétés de courtage qui offrent certains services (ou les paient), outre l'exécution des ordres, y compris la recherche, l'analyse et les rapports sur les placements, et les bases de données et les logiciels à l'appui de ces services. Le cas échéant et lorsqu'elle est vérifiable, la valeur de ces services fournis au cours des périodes est présentée à la note 11. La valeur de certains services exclusifs fournis par des courtiers ne peut être estimée raisonnablement.

Mackenzie peut rembourser au FNB certaines commissions et certains autres coûts de transaction liés au portefeuille. Mackenzie peut effectuer ces remboursements à son gré et y mettre fin en tout temps sans préavis. Ces remboursements sont inclus dans les charges absorbées par le gestionnaire à l'état du résultat global.

#### e) Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres

Le FNB est autorisé à effectuer des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, tel qu'il est défini dans le prospectus du FNB. Ces opérations s'effectuent par l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie comportant l'engagement de rendre les mêmes titres à une date ultérieure. Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, sous forme d'intérêts sur la trésorerie ou les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est présenté à l'état du résultat global et constaté lorsqu'il est gagné. Les opérations de prêts de titres sont gérées par The Bank of New York Mellon (l'« agent de prêt de titres »). La valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés.

La note 11 résume les détails relatifs aux titres prêtés et aux biens reçus en garantie à la fin de la période, et présente un rapprochement des revenus de prêt de titres durant la période, le cas échéant. Les biens reçus en garantie se composent de titres de créance du gouvernement du Canada et d'autres pays, d'administrations municipales, de gouvernements provinciaux et d'institutions financières du Canada.

#### f) Compensation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est comptabilisé dans l'état de la situation financière seulement s'il existe un droit exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, le FNB conclut diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, mais qui permettent tout de même de compenser les montants dans certaines circonstances, comme une faillite ou une résiliation de contrat. La note 11 résume les détails de la compensation, le cas échéant, qui fait l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables et l'incidence nette sur les états de la situation financière si la totalité des droits à compensation était exercée.

Les produits et les charges ne sont pas compensés à l'état du résultat global, à moins qu'une norme comptable présentée de manière spécifique dans les méthodes IFRS adoptées par le FNB l'exige ou le permette.

#### g) Devise

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du FNB. Les achats et les ventes de placements en devises ainsi que les dividendes, le revenu d'intérêts et les charges d'intérêts en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment de l'opération.

Les profits (pertes) de change à l'achat ou à la vente de devises sont comptabilisé(e)s dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) réalisé(e).

La juste valeur des placements ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur chaque jour ouvrable.

#### h) Actif net attribuable aux porteurs de parts, par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts par part est calculé en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts un jour ouvrable donné par le nombre total de parts en circulation ce jour-là.

#### i) Valeur liquidative par part

La valeur liquidative quotidienne d'un fonds de placement peut être calculée sans tenir compte des IFRS conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM »). La différence entre la valeur liquidative et l'actif net attribuable aux porteurs de parts (tel qu'il est présenté dans les états financiers), le cas échéant, tient principalement aux différences liées à la juste valeur des placements et des autres actifs financiers et passifs financiers, et est présentée à la note 11.

# FINB D'OBLIGATIONS VERTES NORD-AMÉRICAINES WEALTHSIMPLE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

## NOTES ANNEXES

### 3. Méthodes comptables significatives (suite)

#### j) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation par part figurant dans l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation pour la période, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

#### k) Modifications comptables futures

Le FNB a déterminé qu'aucune incidence significative sur ses états financiers ne découle des IFRS publiées mais non encore en vigueur.

### 4. Estimations et jugements comptables critiques

L'établissement de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant principalement une incidence sur l'évaluation des placements. Les estimations et les hypothèses sont révisées de façon continue. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Voici les estimations et les jugements comptables les plus importants utilisés pour établir les états financiers :

#### Utilisation d'estimations

##### *Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif*

Le FNB peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui sont évalués au moyen de techniques d'évaluation fondées sur des données observables, dans la mesure du possible. Diverses techniques d'évaluation sont utilisées, selon un certain nombre de facteurs, notamment la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des cours du marché observables existent et l'examen de transactions récentes réalisées dans des conditions de concurrence normale. Les données d'entrée et les hypothèses clés utilisées sont propres à chaque société et peuvent comprendre les taux d'actualisation estimés et la volatilité prévue des prix. Des changements de données d'entrée clés peuvent entraîner une variation de la juste valeur présentée pour ces instruments financiers détenus par le FNB.

#### Utilisation de jugements

##### *Classement et évaluation des placements*

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le FNB, Mackenzie doit exercer des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. Mackenzie a évalué le modèle économique du FNB, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers ainsi que sa performance globale sur la base de la juste valeur, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du FNB.

##### *Monnaie fonctionnelle*

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du FNB, étant considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, événements et conditions sous-jacents du FNB, compte tenu de la manière dont les parts sont émises et rachetées et dont le rendement et la performance du FNB sont évalués.

##### *Intérêts dans des entités structurées non consolidées*

Afin de déterminer si un Fonds sous-jacent ou un FNB dans lequel le FNB investit, mais qu'il ne consolide pas, respecte la définition d'une entité structurée, Mackenzie doit exercer des jugements importants visant à établir si ces fonds sous-jacents possèdent les caractéristiques typiques d'une entité structurée. Ces Fonds sous-jacents respectent la définition d'une entité structurée, car :

- I. les droits de vote dans les Fonds sous-jacents ne sont pas des facteurs dominants pour décider qui les contrôle;
- II. les activités des Fonds sous-jacents sont assujetties à des restrictions aux termes de leurs documents de placement;
- III. les Fonds sous-jacents ont des objectifs de placement précis et bien définis visant à offrir des occasions de placement aux investisseurs tout en leur transférant les risques et avantages connexes.

Par conséquent, de tels placements sont comptabilisés à la JVRN. La note 11 résume les détails des participations du FNB dans ces Fonds sous-jacents, le cas échéant.

### 5. Impôts sur le résultat

Le FNB est admissible à titre de fiduciaire de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. Par conséquent, il est assujéti à l'impôt pour ce qui est de ses bénéficiaires, y compris le montant net des gains en capital réalisés pour l'année d'imposition, qui ne sont ni payés ni à payer à ses porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. La fin de l'année d'imposition du FNB est en décembre. Le FNB peut être assujéti aux retenues à la source d'impôts étrangers. En général, le FNB traite les retenues d'impôts à la source en tant que charges portées en réduction du bénéfice aux fins du calcul de l'impôt. Le FNB distribuera des montants suffisants tirés de son bénéfice net aux fins du calcul de l'impôt, au besoin, afin de ne pas payer d'impôt sur le résultat, à l'exception des impôts remboursables sur les gains en capital, le cas échéant.

Les pertes du FNB ne peuvent être attribuées aux investisseurs et sont conservées par le FNB pour des exercices futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement jusqu'à 20 ans afin de réduire le bénéfice imposable et les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Se reporter à la note 11 pour les reports prospectifs de pertes fiscales du FNB.

# FINB D'OBLIGATIONS VERTES NORD-AMÉRICAINES WEALTHSIMPLE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

## NOTES ANNEXES

### 6. Frais de gestion et frais d'exploitation

Mackenzie reçoit des frais de gestion pour la gestion du portefeuille de placements, l'analyse des placements, la formulation de recommandations et la prise de décisions quant aux placements, ainsi que pour la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente de titres en portefeuille. Les frais de gestion sont calculés en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne des parts du FNB.

Outre les frais de gestion applicables, les frais d'exploitation payables par le FNB comprennent les intérêts et les coûts d'emprunt, les frais de courtage et les frais d'opérations connexes, les frais et charges liés aux activités du Comité d'examen indépendant (le « CEI ») des FNB Mackenzie, les frais liés aux instruments dérivés utilisés par le FNB, les charges engagées pour respecter les exigences réglementaires en matière de production de documents sommaires, des Aperçus du FNB ou de tout autre document de divulgation semblable, les charges associées au respect des exigences gouvernementales ou réglementaires entrées en vigueur après la date du prospectus le plus récent, y compris, sans s'y limiter, tous nouveaux frais ou toute augmentation de frais, les frais liés aux services externes qui ne sont pas en général imputés par le secteur canadien des fonds négociés en bourse après la date du prospectus le plus récent, les frais versés à des fournisseurs de services externes en lien avec le recouvrement ou le remboursement de l'impôt ou avec la préparation de déclarations de revenus à l'étranger pour le compte du FNB, les honoraires versés aux conseillers juridiques externes et autres en lien avec les opérations sur titres ou d'autres opérations ayant une incidence sur les placements du portefeuille du FNB, et tout impôt applicable, y compris l'impôt sur le revenu, les retenues d'impôt et les autres impôts, ainsi que toute taxe sur les charges, dont la TPS et la TVH.

Mackenzie peut renoncer aux frais de gestion et aux frais d'exploitation ou les absorber à son gré et mettre fin à la renonciation ou à l'absorption de ces frais en tout temps, sans préavis. Mackenzie peut exiger des frais de gestion réduits à l'égard de placements dans le FNB effectués par de grands investisseurs, y compris d'autres fonds gérés par Mackenzie ou des sociétés affiliées à Mackenzie. Un montant correspondant à la différence entre les frais habituellement exigés et les frais réduits sera distribué en trésorerie aux porteurs de parts par le FNB sous forme de distribution des frais de gestion. Se reporter à la note 11 pour les taux des frais de gestion imputés aux parts du FNB.

### 7. Parts et opérations sur parts

Mackenzie a conclu, pour le compte du FNB, une convention liant le courtier désigné avec un ou plusieurs courtiers désignés aux termes de laquelle le courtier désigné a accepté d'accomplir certaines fonctions à l'égard du FNB, notamment les suivantes : i) souscrire un nombre suffisant de parts pour remplir les exigences d'inscription initiale de la Bourse; ii) souscrire des parts sur une base continue dans le cadre de tout rééquilibrage, le cas échéant, et lorsque des parts sont rachetées au comptant; et iii) afficher un marché bidirectionnel liquide pour la négociation des parts à la Bourse. Aux termes de la convention liant le courtier désigné, Mackenzie peut à l'occasion exiger que le courtier désigné souscrive des parts du FNB au comptant.

Le nombre de parts émises/rachetées aux fins des ordres de souscription/de rachat (le « nombre prescrit de parts ») est déterminé par Mackenzie. Un courtier désigné peut, tout jour de bourse, passer un ordre de souscription ou de rachat visant tout multiple du nombre prescrit de parts du FNB selon la valeur liquidative par part établie le jour de bourse en question. Jour de bourse désigne toute journée où la Bourse est ouverte pour négociation.

En règle générale, tous les ordres visant à acheter des parts directement auprès d'un FNB doivent être passés par un courtier désigné ou un courtier inscrit. Le FNB se réserve le droit absolu de rejeter tout ordre de souscription passé par un courtier désigné ou un courtier inscrit. Le FNB ne versera aucune rémunération à un courtier désigné ou à un courtier inscrit dans le cadre de l'émission de parts. À l'émission de parts, un montant peut être facturé à un courtier désigné ou à un courtier inscrit pour compenser les frais engagés dans le cadre de l'émission de parts.

Pour chaque nombre prescrit de parts émises, le courtier doit remettre un paiement composé : i) d'un panier de titres et de la somme au comptant égale à la valeur liquidative par part globale du nombre prescrit de parts calculée après la réception de l'ordre de souscription; ii) d'une somme au comptant égale à la valeur liquidative par part globale du nombre prescrit de parts calculée après la réception de l'ordre de souscription ou; iii) d'une combinaison de titres et d'une somme au comptant, fixée par Mackenzie, d'un montant suffisant pour que la valeur des titres et de la somme au comptant reçue soit égale à la valeur liquidative par part globale du nombre prescrit de parts calculée après la réception de l'ordre de souscription.

### 8. Capital du FNB

Le capital du FNB est composé de l'actif net attribuable aux porteurs de parts. Les parts en circulation du FNB aux 31 mars 2024 et 2023 ainsi que les parts qui ont été émises, réinvesties et rachetées au cours de ces périodes sont présentées dans l'état de l'évolution de la situation financière. Mackenzie gère le capital du FNB conformément aux objectifs de placement décrits à la note 11.

### 9. Risques découlant des instruments financiers

#### i. Exposition au risque et gestion du risque

Les activités de placement du FNB l'exposent à divers risques financiers, tels qu'ils sont définis dans l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 »). L'exposition du FNB aux risques financiers est concentrée dans ses placements, lesquels sont présentés dans le tableau des placements au 31 mars 2024, regroupés par type d'actif, région géographique et secteur.

Mackenzie cherche à atténuer les éventuelles répercussions néfastes de ces risques sur le rendement du FNB par l'embauche de conseillers en portefeuille professionnels et expérimentés, par la surveillance quotidienne des positions du FNB et des événements du marché ainsi que par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes des objectifs de placement du FNB; elle peut aussi, le cas échéant, avoir recours à des instruments dérivés à titre de couverture de certains risques. Pour faciliter la gestion des risques, Mackenzie maintient également une structure de gouvernance, dont le rôle consiste à superviser les activités de placement du FNB et à s'assurer de la conformité du FNB avec la stratégie de placement établie du FNB, les directives internes et la réglementation des valeurs mobilières.

#### ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le FNB éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières au fur et à mesure que celles-ci deviennent exigibles. Le FNB est exposé au risque de liquidité en raison des rachats potentiels quotidiens en espèces de parts rachetables. Conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières, le FNB doit conserver au moins 85 % de son actif dans des placements liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement vendus). Le FNB peut également emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats et un montant additionnel correspondant à 5 % de la valeur de son actif net pour financer les distributions versées aux investisseurs.



# FINB D'OBLIGATIONS VERTES NORD-AMÉRICAINES WEALTHSIMPLE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

## NOTES ANNEXES

### 9. Risques découlant des instruments financiers (suite)

#### iii. Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés ou échangés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du FNB, fluctuent en raison de variations des taux de change. En règle générale, la valeur des placements libellés dans une devise augmente lorsque la valeur du dollar canadien baisse (par rapport aux devises). À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente par rapport aux devises, la valeur des placements libellés dans une devise baisse.

La note 11 indique les devises, le cas échéant, auxquelles le FNB avait une exposition importante, tant pour les instruments financiers monétaires que non monétaires, et illustre l'incidence potentielle, en dollars canadiens, sur l'actif net du FNB d'une hausse ou d'une baisse de 5 % du dollar canadien relativement à toutes les devises, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du FNB au risque de change présentée à la note 11 comprend l'incidence indirecte potentielle des FNB sous-jacents dans lesquels investit le FNB, et/ou des contrats d'instruments dérivés, y compris les contrats de change à terme de gré à gré. Les autres actifs financiers et passifs financiers (y compris les dividendes et les intérêts à recevoir, ainsi que les sommes à recevoir ou à payer pour les placements vendus ou achetés) libellés en devises n'exposent pas le FNB à un risque de change important.

#### iv. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers portant intérêt. Le FNB est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue selon les variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. En règle générale, la valeur de ces titres augmente lorsque les taux d'intérêt baissent et diminue lorsqu'ils augmentent.

Si l'exposition est importante, la note 11 résume les instruments financiers portant intérêt du FNB selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et illustre l'incidence potentielle sur l'actif net du FNB d'une hausse ou d'une baisse de 1 % des taux d'intérêt en vigueur, la courbe des taux évoluant en parallèle et toute autre variable demeurant constante. La sensibilité du FNB aux fluctuations des taux d'intérêt a été estimée au moyen de la durée moyenne pondérée. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du FNB au risque de taux d'intérêt présentée à la note 11 comprend l'incidence indirecte potentielle des FNB sous-jacents dans lesquels investit le FNB, et/ou des contrats d'instruments dérivés. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les autres instruments du marché monétaire sont à court terme et ne sont généralement pas exposés à un risque de taux d'intérêt impliquant des montants importants.

#### v. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en fonction des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations découlent de facteurs propres à un placement individuel ou à son émetteur, ou d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment du marché. Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Ce risque est géré grâce à une sélection minutieuse de placements et d'autres instruments financiers conformes aux stratégies de placement. À l'exception de certains contrats dérivés, le risque maximal découlant des instruments financiers équivaut à leur juste valeur. Le risque maximal de perte sur certains contrats dérivés, comme des contrats à terme de gré à gré, des swaps ou des contrats à terme standardisés équivaut à leurs montants notionnels. Dans le cas d'options d'achat (de vente) et de positions vendeur sur contrats à terme standardisés, la perte pour le FNB continue d'augmenter, théoriquement sans limite, au fur et à mesure que la juste valeur de l'élément sous-jacent augmente (diminue). Toutefois, ces instruments sont généralement utilisés dans le cadre du processus global de gestion des placements afin de gérer le risque provenant des placements sous-jacents et n'augmentent généralement pas le risque de perte global du FNB. Pour atténuer ce risque, le FNB s'assure de détenir à la fois l'élément sous-jacent, la couverture en espèces ou la marge, dont la valeur équivaut à celle du contrat dérivé ou lui est supérieure.

L'autre risque de prix découle habituellement de l'exposition aux titres de participation et aux titres liés aux marchandises. Si l'exposition est importante, la note 11 illustre l'augmentation ou la diminution possible de l'actif net du FNB si les cours des Bourses où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 10 %, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du FNB à l'autre risque de prix présentée à la note 11 comprend l'incidence indirecte potentielle des FNB sous-jacents dans lesquels investit le FNB, et/ou des contrats d'instruments dérivés.

#### vi. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement pris envers le FNB. La note 11 résume l'exposition du FNB au risque de crédit, si une telle exposition s'applique et est importante.

Si elles sont présentées, les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée. L'exposition indirecte au risque de crédit peut provenir des titres à revenu fixe, tels que les obligations, détenus par les FNB sous-jacents, le cas échéant. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Afin de réduire la possibilité d'un défaut de règlement, la livraison des titres vendus se fait simultanément contre paiement, quand les pratiques du marché le permettent, au moyen d'un dépôt central ou d'une agence de compensation et de dépôt lorsque c'est la façon de procéder.

La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale au risque de crédit à la date de l'état de la situation financière. Le FNB peut effectuer des opérations de prêt sur titres avec d'autres parties et peut aussi être exposé au risque de crédit découlant des contreparties aux instruments dérivés qu'il pourrait utiliser. Le risque de crédit associé à ces opérations est jugé minime puisque toutes les contreparties ont une cote de solvabilité équivalant à une note de crédit d'une agence de notation désignée d'au moins A-1 (faible) pour la dette à court terme ou de A pour la dette à long terme, selon le cas.

#### vii. FNB sous-jacents

Le FNB peut investir dans des FNB sous-jacents et peut être exposé indirectement au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de prix et au risque de crédit en raison des fluctuations de la valeur des instruments financiers détenus par les FNB sous-jacents. La note 11 résume l'exposition du FNB à ces risques provenant des FNB sous-jacents, si une telle exposition s'applique et est importante.

# FINB D'OBLIGATIONS VERTES NORD-AMÉRICAINES WEALTHSIMPLE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

## NOTES ANNEXES

### 10. Autres renseignements

#### Abréviations

Les devises, le cas échéant, sont présentées dans les présents états financiers en utilisant les codes de devises suivants :

Code de la devise	Description	Code de la devise	Description	Code de la devise	Description
AUD	Dollar australien	HUF	Forint hongrois	PLN	Zloty polonais
AED	Dirham des Émirats arabes unis	IDR	Rupiah indonésienne	QAR	Rial du Qatar
BRL	Real brésilien	ILS	Shekel israélien	RON	Leu roumain
CAD	Dollar canadien	INR	Roupie indienne	RUB	Rouble russe
CHF	Franc suisse	JPY	Yen japonais	SAR	Riyal saoudien
CZK	Couronne tchèque	KOR	Won sud-coréen	SEK	Couronne suédoise
CLP	Peso chilien	MXN	Peso mexicain	SGD	Dollar de Singapour
CNY	Yuan chinois	MYR	Ringgit malaisien	THB	Baht thaïlandais
COP	Peso colombien	NGN	Naira nigérian	TRL	Livre turque
DKK	Couronne danoise	NOK	Couronne norvégienne	USD	Dollar américain
EGP	Livre égyptienne	NTD	Nouveau dollar de Taïwan	VND	Dong vietnamien
EUR	Euro	NZD	Dollar néo-zélandais	ZAR	Rand sud-africain
GBP	Livre sterling	PEN	Nouveau sol péruvien	ZMW	Kwacha zambien
GHS	Cedi ghanéen	PHP	Peso philippin		
HKD	Dollar de Hong Kong	PKR	Roupie pakistanaise		

# FINB D'OBLIGATIONS VERTES NORD-AMÉRICAINES WEALTHSIMPLE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

## NOTES ANNEXES

### 11. Renseignements propres au FNB (en milliers, sauf pour a)

#### a) Constitution du FNB et renseignements sur les séries

Date de constitution : 5 janvier 2022

Le FNB peut émettre un nombre illimité de parts. Le nombre de parts qui ont été émises et qui sont en circulation est présenté dans les états de l'évolution de la situation financière.

Les parts en \$ CA ont été inscrites à la Cboe Canada sous le symbole WSGB. Le cours de clôture, ou la valeur médiane du cours acheteur et du cours vendeur en l'absence d'un cours de clôture, au 31 mars 2024 était de 22,47 \$ (22,53 \$ en 2023).

Les frais de gestion pour les parts en \$ CA sont de 0,25 %.

Au 31 mars 2024, la valeur liquidative par part du FNB était de 22,45 \$ (22,48 \$ en 2023), et son actif net par part calculé conformément aux normes IFRS était de 22,45 \$ (22,48 \$ en 2023).

#### b) Reports prospectifs de pertes fiscales

Total de la perte en capital \$	Total de la perte autre qu'en capital \$	Date d'échéance des pertes autres qu'en capital													
		2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043
14 544	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

#### c) Prêt de titres

	31 mars 2024	31 mars 2023
	(\$)	(\$)
Valeur des titres prêtés	5 343	2 530
Valeur des biens reçus en garantie	5 613	2 662

	31 mars 2024		31 mars 2023	
	(\$)	(%)	(\$)	(%)
Revenus de prêts de titres bruts	5	100,0	2	100,0
Impôt retenu à la source	-	-	-	-
	5	100,0	2	100,0
Paiements à l'agent de prêt de titres	(1)	(20,0)	-	-
Revenu tiré du prêt de titres	4	80,0	2	100,0

#### d) Commissions

Pour les périodes terminées le 31 mars 2024 et le 31 mars 2023, les commissions versées par le FNB n'ont pas généré de services de tiers fournis ou payés par les courtiers.

#### e) Risques découlant des instruments financiers

##### i. Exposition au risque et gestion du risque

Le FNB cherche à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible et avant déduction des frais, le rendement de l'indice Solactive Green Bond USD CAD DM CAD Hedged, ou de tout indice qui le remplace. Il investit principalement dans des obligations vertes, sociales et durables de qualité supérieure. Son exposition aux devises est couverte en dollars canadiens.

##### ii. Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du FNB au risque de change.

Devise	31 mars 2024				Incidence sur l'actif net			
	Placements (\$)	Trésorerie et placements à court terme (\$)	Instruments dérivés (\$)	Exposition nette* (\$)	Renforcement de 5 %		Affaiblissement de 5 %	
					(\$)	%	(\$)	%
USD	191 053	907	(193 273)	(1 313)				
Total	191 053	907	(193 273)	(1 313)				
% de l'actif net	83,4	0,4	(84,4)	(0,6)				
Total de la sensibilité aux variations des taux de change					66	-	(66)	-

# FINB D'OBLIGATIONS VERTES NORD-AMÉRICAINES WEALTHSIMPLE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

## NOTES ANNEXES

### 11. Renseignements propres au FNB (en milliers, sauf pour a) (suite)

- e) Risques découlant des instruments financiers (suite)  
 ii. Risque de change (suite)

Devise	31 mars 2023				Incidence sur l'actif net			
	Placements (\$)	Trésorerie et placements à court terme (\$)	Instruments dérivés (\$)	Exposition nette* (\$)	Renforcement de 5 %		Affaiblissement de 5 %	
					(\$)	%	(\$)	%
USD	170 491	320	(168 548)	2 263				
Total	170 491	320	(168 548)	2 263				
% de l'actif net	85,2	0,2	(84,2)	1,2				
Total de la sensibilité aux variations des taux de change					(113)	(0,1)	113	0,1

\* Comprend les instruments financiers monétaires et non monétaires.

#### iii. Risque de taux d'intérêt

Les tableaux ci-après résument l'exposition du FNB au risque de taux d'intérêt découlant de ses placements dans des obligations et des instruments dérivés selon la durée jusqu'à l'échéance.

31 mars 2024	Obligations (\$)	Instruments dérivés (\$)	Incidence sur l'actif net			
			Augmentation de 1 %		Diminution de 1 %	
			(\$)	(%)	(\$)	(%)
Moins de 1 an	18 303	14 233				
1 an à 5 ans	87 044	–				
5 ans à 10 ans	86 683	–				
Plus de 10 ans	30 645	–				
Total	222 675	14 233				
Total de la sensibilité aux variations des taux d'intérêt			(12 904)	(5,6)	12 904	5,6

31 mars 2023	Obligations (\$)	Instruments dérivés (\$)	Incidence sur l'actif net			
			Augmentation de 1 %		Diminution de 1 %	
			(\$)	(%)	(\$)	(%)
Moins de 1 an	16 199	3 726				
1 an à 5 ans	84 794	–				
5 ans à 10 ans	74 238	–				
Plus de 10 ans	20 133	–				
Total	195 364	3 726				
Total de la sensibilité aux variations des taux d'intérêt			(10 215)	(5,1)	10 215	5,1

#### iv. Autre risque de prix

Aux 31 mars 2024 et 2023, le FNB n'avait aucune exposition importante à l'autre risque de prix.

# FINB D'OBLIGATIONS VERTES NORD-AMÉRICAINES WEALTHSIMPLE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

## NOTES ANNEXES

### 11. Renseignements propres au FNB (en milliers, sauf pour a) (suite)

#### e) Risques découlant des instruments financiers (suite)

##### v. Risque de crédit

Pour ce FNB, la plus forte concentration du risque de crédit se trouve dans les titres de créance, tels que les obligations. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. L'exposition maximale à tout émetteur de titres de créance au 31 mars 2024 était de 15,1 % de l'actif net du FNB (19,8 % en 2023).

Aux 31 mars 2024 et 2023, les titres de créance par note de crédit étaient les suivants :

Note des obligations*	31 mars 2024	31 mars 2023
	% de l'actif net	% de l'actif net
AAA	27,7	34,2
AA	10,8	9,7
A	31,1	28,0
BBB	25,7	23,5
Inférieure à BBB	–	–
Sans note	1,9	2,2
Total	97,2	97,6

\* Les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée.

#### f) Classement de la juste valeur

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du FNB selon la hiérarchie de la juste valeur décrite à la note 3.

	31 mars 2024				31 mars 2023			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Obligations	–	222 675	–	222 675	–	195 364	–	195 364
Actifs dérivés	44	533	–	577	61	889	–	950
Passifs dérivés	–	(325)	–	(325)	–	(37)	–	(37)
Total	44	222 883	–	222 927	61	196 216	–	196 277

La méthode du FNB consiste à comptabiliser les transferts vers ou depuis les différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Au cours des périodes, aucun transfert n'a eu lieu entre le niveau 1 et le niveau 2.

#### g) Placements détenus par le gestionnaire et des sociétés affiliées

Aux 31 mars 2024 et 2023, le gestionnaire et ses sociétés affiliées n'avaient aucun placement dans le FNB.

#### h) Compensation d'actifs et de passifs financiers

Les tableaux ci-après présentent les actifs et passifs financiers qui font l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables et l'incidence nette sur les états de la situation financière du FNB si la totalité des droits à compensation était exercée dans le cadre d'événements futurs comme une faillite ou la résiliation de contrats. Aucun montant n'a été compensé dans les états financiers.

	31 mars 2024			
	Montant brut des actifs (passifs) (\$)	Disponible pour compensation (\$)	Couvertures (\$)	Montant net (\$)
Profits latents sur les contrats dérivés	404	(221)	–	183
Pertes latentes sur les contrats dérivés	(221)	221	262	262
Obligation pour options vendues	–	–	–	–
Total	183	–	262	445

	31 mars 2023			
	Montant brut des actifs (passifs) (\$)	Disponible pour compensation (\$)	Couvertures (\$)	Montant net (\$)
Profits latents sur les contrats dérivés	702	(37)	–	665
Pertes latentes sur les contrats dérivés	(37)	37	–	–
Obligation pour options vendues	–	–	–	–
Total	665	–	–	665

#### i) Intérêts dans des entités structurées non consolidées

Aux 31 mars 2024 et 2023, le FNB ne présentait aucun placement dans des fonds sous-jacents.